# GARONS

## Le magazine n° 19












Journal municipal - Mai 2018

# Services mairie

## HÔTEL DE VILLE

✧ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

✧ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé le vendredi après-midi.

✧ État civil, inscription cantine, garderie, centre de loisirs

✧ Aide sociale, élections

✧ Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exypéry
❒ Lundi : fermeture hebdomadaire
❒ Mardi : de 15h30 à 18h30
❒ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
❒ Vendredi : de 15h30 à 18h30
❒ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 66 38 91 43

✧ Site internet : www.ville-garons.fr

✧ Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM : 04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr

## PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

✧ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
✧ MSA : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

## URGENCES

✧ Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
✧ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
✧ Pompiers : 18
✧ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 0 800 80 55 64

# Permanences du Maire et des Adjoints



### ALAIN DALMAS
Maire



### YVES RODRIGUEZ
1er adjoint,
délégué aux bâtiments communaux



### JOSIANE GAUDÉ
2e adjoint,
déléguée aux finances



### JEAN-MAX MARCOUREL
3e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



### BRIGITTE MALIGE
4e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



### JEAN-PIERRE BENEDETTI
5e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



### JACQUELINE CHAPEYRON
6e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



### MICHEL JARRY
7e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



### ALINE BASTIDA
8e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
MAIRIE DE GARONS :
Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69




Le magazine, journal municipal de la ville de Garons

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL,
en collaboration avec Jérémy SALEZ

Crédits photos : Mairie de GARONS
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n°13197 7

Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement

# Édito du maire



## 2018 : LE LANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS

Garonnaises,
Garonnais,
Chers Amis,

Durant les premiers mois de l'année, notre village a vécu au rythme des vœux à la population, des festivités et autres lotos organisés par les associations ainsi qu'au rythme des activités culturelles et sportives proposées aux petits et aux grands. Ces moments de partage doivent être encouragés pour nous permettre d'affronter sereinement les difficultés que chacun de nous peut rencontrer au quotidien.

Le début d'année est aussi, pour le Conseil Municipal, la période où se prépare et s'élabore le budget communal en fonction des contraintes toujours plus importantes, comme la diminution des dotations. La continuité de nos actions et de nos projets nous impose pourtant des choix délicats et le premier était de maintenir les taux d'imposition (taux en vigueur depuis 2014). C'est chose faite !

*Nous ne manquons pas de motivation et c'est avec une grande satisfaction que nous réalisons au quotidien les projets pour lesquels vous nous avez donné votre confiance.*

Une fois le budget ficelé, nous avons pour ambition de lancer plusieurs projets, cette année encore, comme l'aménagement du giratoire de l'entrée nord de Garons où nos efforts porteront notamment sur la desserte de la future ZAC Carrière des Amoureux et sur la sécurisation des usagers. La création et l'aménagement d'un skatepark est aussi une promesse de campagne que nous voulions voir aboutir. Elle prendra forme en 2018 et c'est un espace familial supplémentaire qui viendra agrémenter notre village.

Nous ne manquons pas de motivation et c'est avec une grande satisfaction que nous réalisons au quotidien les projets pour lesquels vous nous avez donné votre confiance.

Les pages suivantes mettront l'accent sur l'investissement des Conseillers Municipaux, du personnel municipal mais aussi et surtout, elles mettront à l'honneur les bénévoles et les associations qui œuvrent au quotidien pour dynamiser et valoriser notre commune.

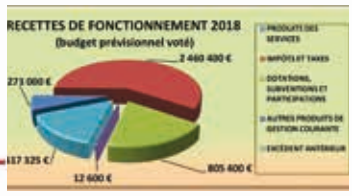
Bonne lecture à tous...

Alain DALMAS, Maire de Garons

# Sommaire




Services mairie ● 2
Permanences des élus ● 2
Édito du Maire ● 3



Budget ● 4-9
Carrière des Amoureux ● 10
Urbanisme ● 10
PEB/Partenariat ● 11






Participation citoyenne ● 12
Bienvenues ● 12
Débrousaillement ● 13





503e régiment du Train ● 14
Médiathèque ● 15
Centre de loisirs ● 16






Les vendredis de l'Agglo ● 16
Gospel ● 17
Theâtre ● 17

État civil ● 18
Associations ● 19-25
Renseignements utiles ● 26
Manifestations ● 27

# L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2017

Les dépenses de fonctionnement sont celles qui permettent aux services municipaux de fonctionner chaque année. Il s'agit par exemple des écoles, des activités périscolaires, du centre de loisirs, des équipements sportifs et associatifs, de la mairie, de la médiathèque, des espaces publics...
Les impôts locaux, les dotations et diverses participations permettent de les financer.

**Quelques chiffres :**

Les services à la population ont un coût de fonctionnement payé directement par le budget communal :

- L'école élémentaire : 192 000 €
- L'école maternelle : 330 000 €
- La cantine : 252 000 € (dont 136 000 € inscriptions)

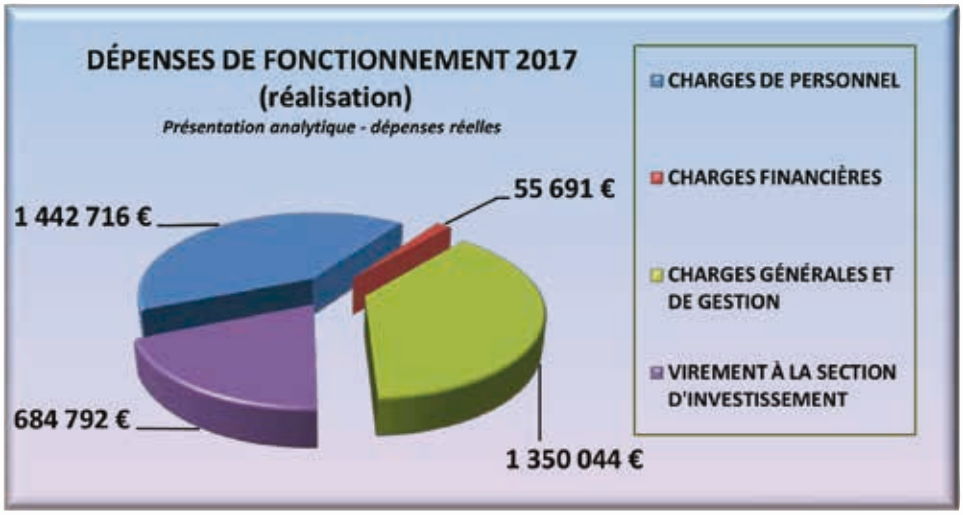
- Le centre de loisirs : 185 000 € (dont 85 000 € inscriptions et participation CAF)
- La garderie et les TAP : 78 000 €
- (dont 53 000 € inscriptions et participation CAF)

- La médiathèque : 119 000 €
- Les festivités : 52 000 €
- La vie associative et sportive : 157 000 €
- L'entretien des espaces publics : 460 000 €
- La sécurité : 197 000 €
- L'annuité de la dette : 231 000 €

**Les résultats comptables 2017 :**

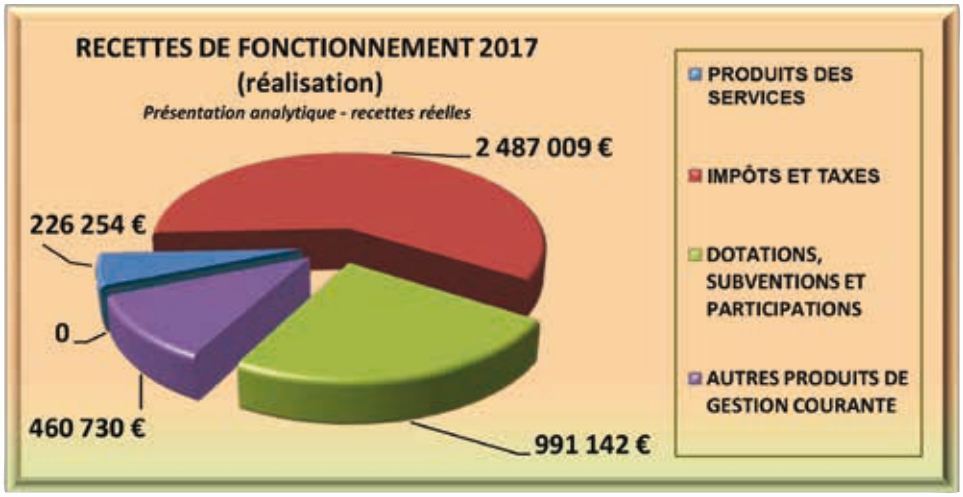
Dépenses de fonctionnement : 3 481 705,80 €

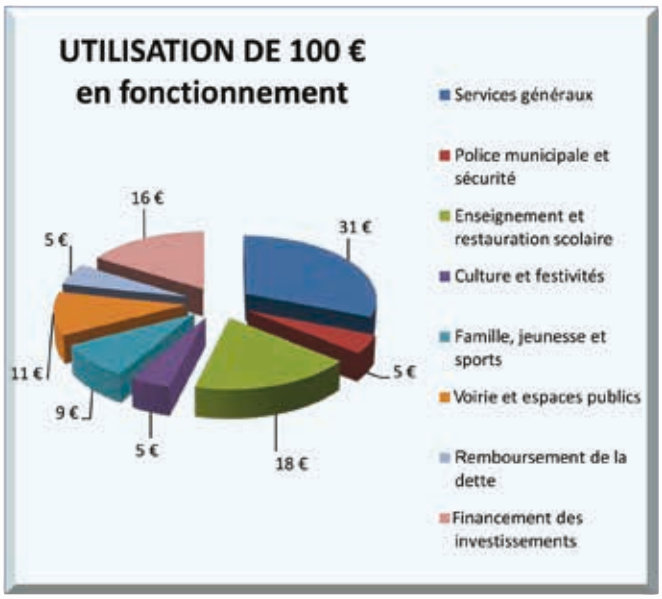
- Recettes de fonctionnement : 4 231 738,91 €
- Résultat antérieur reporté (N-1) : 552 084,06 €
- Résultat de fonctionnement : 1 302 117,17 €




Dépenses d'investissement : 2 493 107,55 €

- Solde d'investissement (N-1) : + 11 710,53 €
- Recettes d'investissement : 1 878 393,63 €
- Résultat d'investissement : - 603 003,39 €

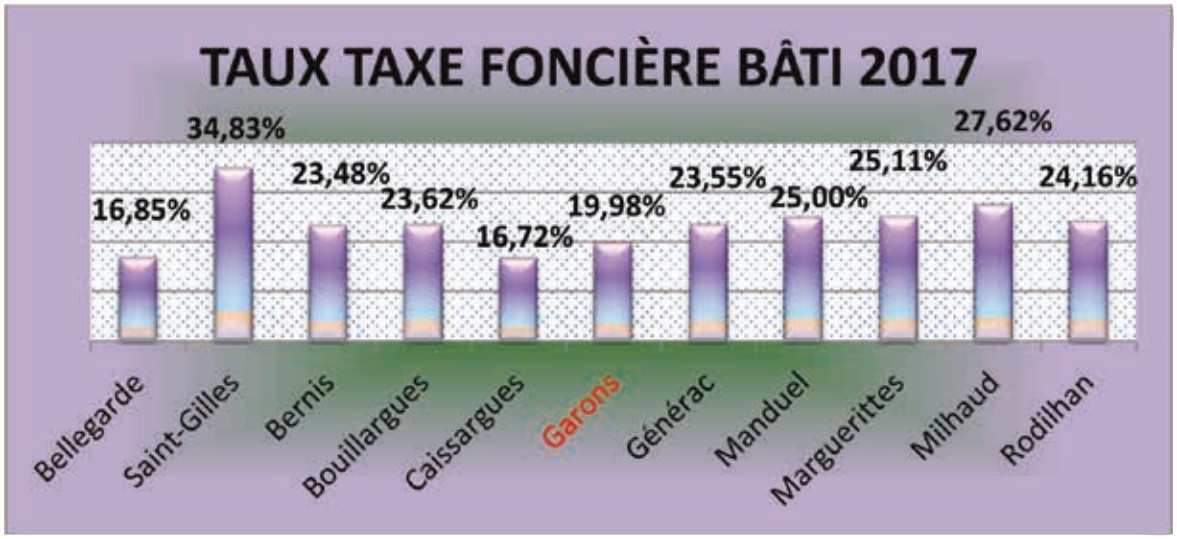


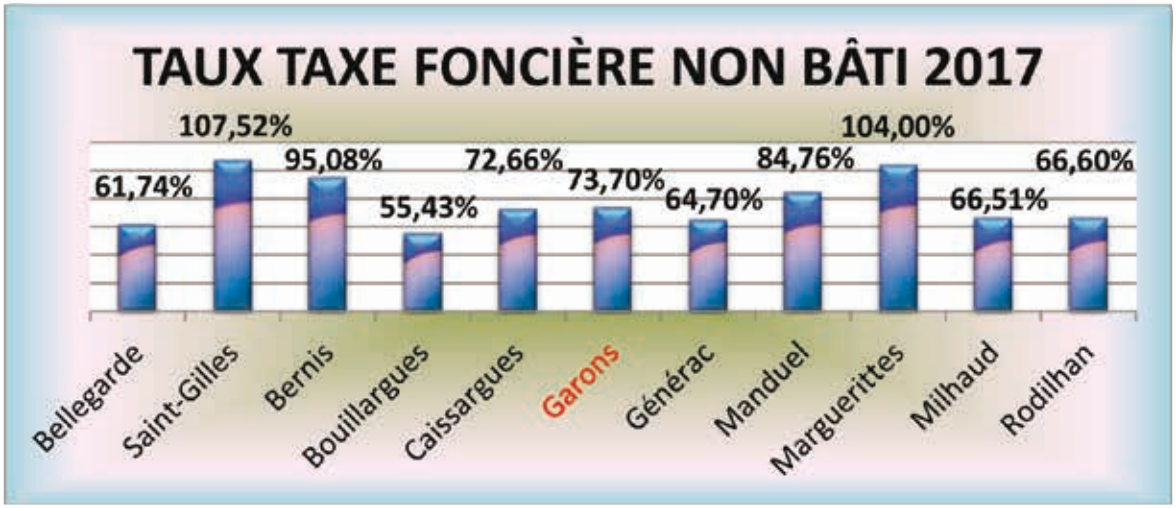



Solde des restes à réaliser 2017 : - 81 788,50 €
Résultat de clôture 2017 : 699 113,78 €

# LA FISCALITÉ COMMUNALE

La fiscalité directe communale est composée principalement de trois taxes : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation.

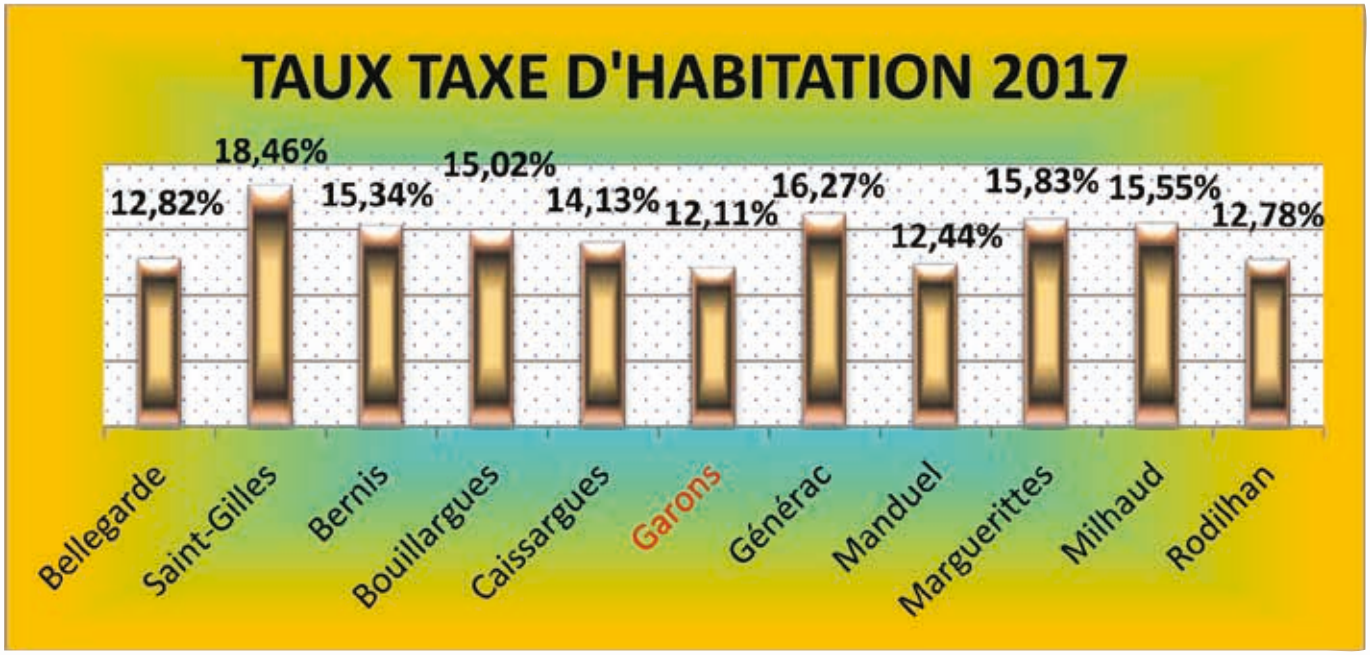


**Le montant :**
Le total des trois taxes représente une recette de 1 760 000 €, soit quasiment la moitié des recettes de fonctionnement.

**La méthode :**
Chaque année, le Conseil Municipal vote les taux de ces trois taxes, en fonction des recettes attendues pour équilibrer le budget. Ces taux permettent de fixer l'imposition en fonction de la valeur locative cadastrale du bien considéré. Cette valeur est déterminée et actualisée par l'État.
Le vote des taux des trois taxes constitue le principal levier du Conseil Municipal sur les recettes communales.

**Pour 2018, les taux votés restent inchangés.**




**La comparaison** :
Garons dispose des taux d'imposition parmi les plus bas des communes voisines. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette permet de maintenir les taux, qui n'ont pas été augmentés depuis 2014.

**Les autres recettes budgétaires**

- Les produits des services municipaux : participation des usagers des services périscolaires et de loisirs (cantine, garderie, centre de loisirs...)
- Les autres impôts et taxes : tels que la taxe sur l'électricité, la taxe sur les mutations, la compensation de l'ancienne taxe professionnelle reversée par Nîmes Métropole... Les dotations et participations : telles que les dotations de l'État (DGF forfaitaire, la dotation de solidarité rurale, la dotation de péréquation), les participations diverses (CAF)...
- Les recettes d'investissement : telles que la taxe d'aménagement (sur les autorisations d'urbanisme), le FCTVA (fonds de compensation de la TVA), les subventions attribuées sur dossier par les partenaires financiers...

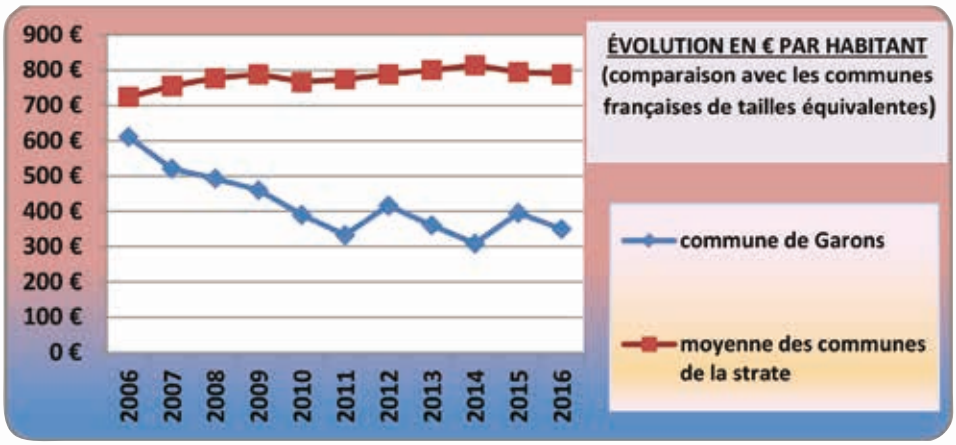
**Un point sur la DGF**

- La part « forfaitaire » de la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État, est passée de 543 000 € en 2013 à 363 000 € en 2017, soit une perte de 180 000 € dans le budget communal.
- La commune a néanmoins pu bénéficier de recettes dites de « péréquation », qui ont pu atténuer l'impact de la baisse de la DGF.
- La péréquation a notamment permis, en lien avec une maîtrise accrue des dépenses, d'éviter une hausse importante des impôts locaux et de maintenir un niveau satisfaisant d'investissement et de services.

# LA DETTE COMMUNALE

La dette communale est constituée du cumul des emprunts effectués pour accompagner le financement des investissements structurants.



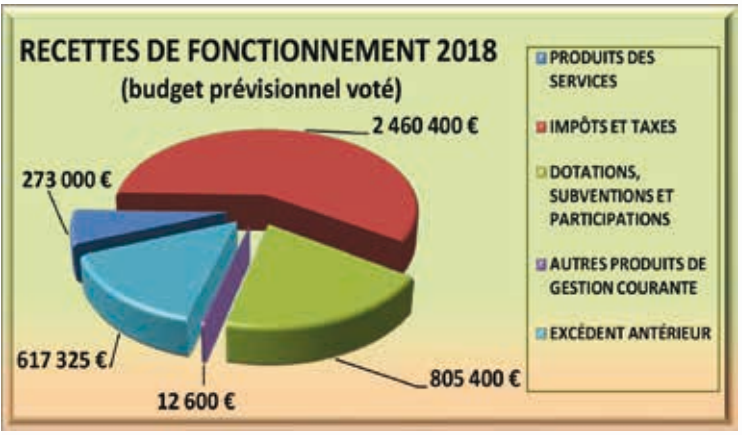

**Le montant :**
Elle s'élève à 1 920 615 € au 1er janvier 2018 (1 496 565 € au 1er janvier 2017).
Un prêt relais de 600 000 € a été réalisé en 2017, dans l'attente du versement de subventions. 300 000 € ont déjà été remboursés en janvier 2018.

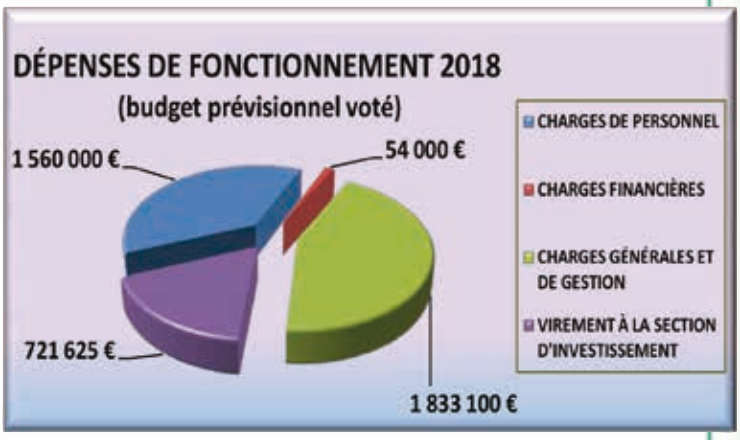
**La méthode :**
Privilégier autant que possible l'autofinancement (ressources propres) des investissements. Un excès de dette peut générer à terme de la fiscalité supplémentaire et pénaliser le niveau d'investissement.

**La comparaison :**
La dette de Garons représente 350 € par habitant, contre 788 € par habitant pour les communes de même strate.
La capacité de désendettement est uniquement de 2,5 ans (nombre d'années qu'il faudrait pour éteindre la dette).

# LE BUDGET 2018

Dans la lignée des budgets précédents, le budget primitif 2018, voté en mars par le Conseil Municipal, s'inscrit dans la maîtrise des charges et de la fiscalité, afin de privilégier l'autofinancement prévisionnel des investissements.



**Quelques chiffres nouveaux pour 2018 :**
(Comparaison entre budgets primitifs 2017 et 2018)

- Des charges à caractère général en diminution, suite à la suppression des TAP et en raison du transfert des frais d'instruction du droit des sols (réalisée par Nîmes Métropole) en charges de personnel = - 4,6 %.

- Des charges de personnels en légère hausse, en lien avec le point précédent, les avancements et les besoins ponctuels de remplacement = + 1,9 %.

- Des charges dites « de gestion » (participations au SDIS, aux organismes intercommunaux, subventions aux associations, indemnités des élus) sont stabilisées = - 1,6 %.

- La commune devrait subir un prélèvement sur ces recettes fiscales en raison d'une carence prononcée par le Préfet en matière de construction de logements sociaux : estimation de 80 000 €. Cette sanction, contestable, aura pour effet, si elle se confirme, de diminuer le niveau d'investissement initialement prévu.

- L'annuité de la dette devrait s'élever à 216 000 €, à laquelle il faut ajouter le remboursement du prêt relais de 600 000 €.

- Un autofinancement prévisionnel des investissements d'un montant de 721 625 €.

- Les recettes permettent d'assurer l'équilibre du budget, sans augmenter les taux d'imposition ni les tarifs des services municipaux pour 2018.

# LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Bâtis essentiellement dans un cadre pluriannuel, certains programmes d'investissement sont désormais terminés ou en cours d'achèvement. D'autres programmes d'ampleur devraient prochainement démarrer, soit dans leur phase opérationnelle, soit par le lancement d'études préalables.

**Quelques chiffres**
Total des investissements :
- en 2017 : 2 299 000 € (réalisés)
- en 2018 : 2 518 000 € (prévisionnel)

**Construction de 4 courts de tennis et d'un club house**
Coût définitif de l'opération : 753 140 € TTC.
Subventions obtenues :
- Conseil Départemental : 115 083 €
- Nîmes Métropole : 156 510 €
- État (Sénateur Sutour) : 4 945 €

Coût final autofinancé par la commune : 476 602 € TTC.







**Aménagement de la Grand' Rue**
Coût définitif estimé de l'opération : 1 262 925 € TTC.
Subventions obtenues :
- Nîmes Métropole : 150 000 €
- SMEG (syndicat d'électrification) : 48 600 €

Coût final autofinancé par la commune : 1 064 325 € TTC.

**Mise en accessibilité des établissements recevant du public**

Coût définitif estimé de l'opération : 307 231 € TTC.
Subventions obtenues :
- État (FSIPL) : 102 410 €
- État (Députée Dumas) : 13 492 €

Coût final autofinancé par la commune : 191 329 € TTC.







**Rénovation de l'école élémentaire Jean Monnet**

Coût définitif estimé de l'opération : 261 983 € TTC.
Subventions obtenues :
- État (FSIPL) : 76 411 €
- Conseil Départemental : 41 500 €

Coût final autofinancé par la commune : 144 072 € TTC.

**Et aussi en 2017 :**

Travaux divers sur les bâtiments (59 000 €), nouveau jeu dans le parc (17 400 €), rénovation de l'éclairage public (42 000 €), divers voirie et réseaux (12 400 €), plantations (7 100 €), véhicule police municipale (20 100 €), etc.

**Aménagement du giratoire de l'entrée nord de Garons**

Coût estimé de l'opération : 1 540 000 € TTC
Participations attendues :
- Conseil Départemental : 395 800 €
- SPL Agate : 340 000 €
- Nîmes Métropole : 78 000 €

Coût final pris en charge par la commune : 726 200 € TTC.







**Aménagement d'un skatepark**

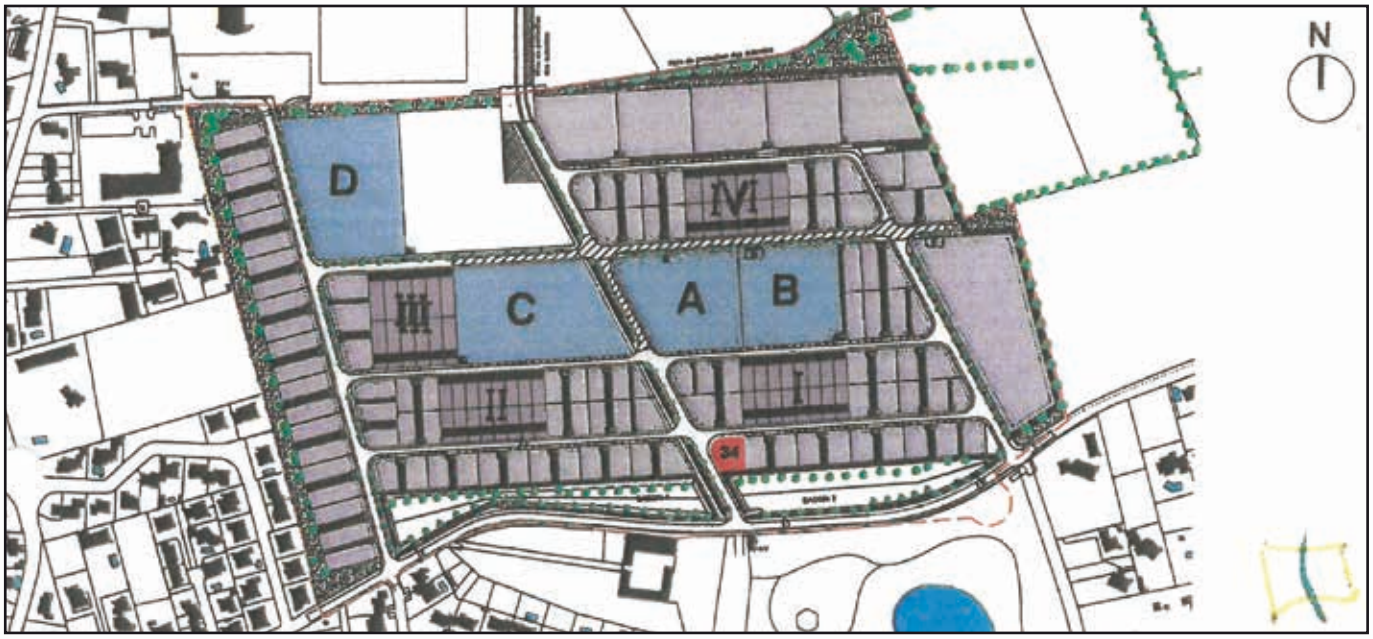
Coût estimé de l'opération : 220 000 € TTC.
Subventions attendues :
- Conseil Départemental : 45 800 €
- Nîmes Métropole : 68 800 €

Coût final pris en charge par la commune : 105 400 € TTC.

**Et également pour 2018 (prévisionnel) :**

Travaux divers sur les bâtiments (80 000 €), sur la voirie et les réseaux (261 000 €), nouveau jeu dans le parc (15 000 €), plantations (20 000 €), véhicule électrique pour services techniques (20 000 €), étude pour la rénovation de l'école maternelle (2019), études pour la réfection de la rue des Alpilles (2019/2020), de la rue du Jardin (2019), extension de l'avenue des Rives du Parc (2020)…

# AVANCEMENT DE LA ZAC CARRIÈRE DES AMOUREUX




La ZAC Carrière des Amoureux rentre dans une phase opérationnelle. La consultation des entreprises de travaux a été lancée par la SPL AGATE fin mars 2018, afin de pouvoir commencer les travaux d'aménagement de la première tranche dès le début de l'été, pour une durée de 9 mois.

Pour des raisons techniques de raccordement en réseaux d'alimentation et de rejets, cette première phase d'aménagement de la ZAC concerne le secteur Sud Est, le long de la rue de la Farelle et en lien avec le chemin des Rives du Parc. Elle constitue le point de départ de l'aménagement progressif de la ZAC jusqu'à son terme, vers 2022.

En matière de commercialisation, les terrains à bâtir rencontrent un grand succès. Des consultations « promoteurs » ont été lancées fin 2017 pour les autres typologies de logements qui seront construits sur la ZAC et dès cette première phase : petits collectifs libres et sociaux (R+2), maisons de ville (double mitoyenneté) et un clos résidentiel à l'Est. Ces programmes seront définitivement connus avant l'été 2018, c'est-à-dire avant le début des travaux d'aménagement.

Contact : SPL AGATE (Nîmes), 04 66 84 06 34.

# DU CHANGEMENT À L'URBANISME

Nous sommes heureux d'accueillir Mlle Sidonie TIMMERMANS, nouvelle responsable du service Urbanisme. Elle succède ainsi à Mme Dominique LACAMBRA qui assurait l'intérim depuis plusieurs mois.

Nous espérons qu'elle puisse prendre rapidement ses marques et nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



*Dominique LACAMBRA passant le relais à Sidonie TIMMERMANS*

# PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT DE L'AÉRODROME NÎMES GARONS : PAS DE FUMÉE SANS FEU !

Par arrêté du 26 décembre 2017, le Préfet du Gard a décidé d'ouvrir une enquête publique relative à la révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Nîmes-Garons. Sa révision a des conséquences en terme d'isolation acoustique et surtout, en matière de limitation du droit à construire sur la partie ouest du village.

Cette enquête a donc eu lieu du 19 février 2018 au 20 mars 2018. La population garonnaise a ainsi été invitée à prendre connaissance de ce projet et à émettre des observations, mais le public s'est cependant assez peu mobilisé.
L'enquête publique est arrivée à son terme. Le commissaire enquêteur, a donc rendu son rapport et donne un avis favorable à la révision du PEB, en dépit d'une opposition unanime du conseil municipal.
Il est donc fort probable que le Préfet prenne prochainement un arrêté approuvant le projet de PEB.
Vous trouverez le rapport complet ainsi que l'avis du Commissaire Enquêteur sur le site internet de la ville : http://www.garons.fr/

Le conseil municipal restera vigilant sur l'évolution de ce dossier et ses conséquences à terme sur la tranquillité de notre village. En effet, outre les nouvelles contraintes sur l'urbanisation de notre commune, que cache ce document disproportionné par rapport à l'activité actuelle de l'aéroport ? La réduction ou la fin des vols commerciaux, actuellement sous perfusion financière ? Son remplacement par du fret aérien à grande échelle, y compris nocturne ? L'accroissement des nuisances environnementales, sonores et sanitaires pour les populations riveraines ?

# PARTENARIAT ENTRE LA MAISON DE RETRAITE ET LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le mois de mai 2015, les résidents des Cinq Sens se rendent chaque semaine à la médiathèque Saint Exupéry de Garons (tous les mercredis matin, 6 résidents avec 2 accompagnateurs).

Certains résidents se sont inscrits afin de pouvoir emprunter des livres, que ce soit des livres classiques, mais aussi des livres audio ou à gros caractères.

Les résidents sont accueillis dans un espace adapté avec fauteuils et tables basses et ils peuvent feuilleter à leur guise des magazines, commenter certaines recettes ou articles, regarder de beaux livres.

Hana, la responsable, leur propose régulièrement des animations autour de reportages, lecture de livres, jeux sur tablettes, visite d'expositions, etc.

Pour renforcer ce partenariat, l'animatrice des Cinq Sens et la responsable de la médiathèque vont se coordonner pour que les thématiques soient communes entre les semaines à thème de la résidence et les activités de la médiathèque, autour d'un pays, d'une actualité, d'une tradition, par exemple.
Enfin, ces moments conviviaux seront aussi partagés avec les adultes du foyer d'hébergement « Paul Cézanne » de Garons.

Ces sorties régulières sont très appréciées de tous.

Un bel exemple d'ouverture sur les autres et sur la culture qui montre en ce début d'année, que tout est possible, même dans une « petite » commune, lorsque tous se donnent les moyens !

# CONVENTION PARTICIPATION CITOYENNE

Le protocole entre la mairie et la préfecture a été signé le 7 février 2018 en mairie.
Il s'agit d'un dispositif qui a pour but de rassurer la population, d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité et d'améliorer encore la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance.
Si la mise en œuvre des différents dispositifs et mesures de lutte contre la délinquance sont de la compétence du Préfet et des maires, la sécurité est l'affaire de tous.



**La population associée :**
La démarche « participation citoyenne » ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie ou celle de la police municipale. Elle associe les habitants. La connaissance de son territoire par la population et donc des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer l'information auprès des forces de l'ordre de tout évènement suspect ou fait de nature à troubler la sécurité de la population.

**Le dispositif :**
Le maire est chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie nationale et sa police municipale, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.
Les référents sont en relation directe avec la gendarmerie et la police municipale afin de relayer les informations auprès de la population. Ils transmettent celles qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de leurs interlocuteurs.
Enfin, en guise d'information, 3 panneaux vont être installés aux différentes entrées de la commune.

**Appel à candidature**

Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter la police municipale au 04 66 70 13 13 ou par mail police.municipale@garons.fr

# BIENVENUE À

**ALERTE EAU FEU**
Vente et maintenance de matériel incendie
BASTIEN JULLIAN
06 25 32 30 26
MIKAEL BURTE
06 28 37 84 02
alerteaufeu@gmail.com

**KINÉSITHÉRAPEUTE**
CALIN NECHIFOR
09 50 13 07 52
06 49 95 20 78
4 place du marché
30128 Garons

**EVO'PRESTA**
Service à la personne
LAURA
06 50 45 76 37
evopresta@gmail.com
Chemiin de Galicante
30128 Garons

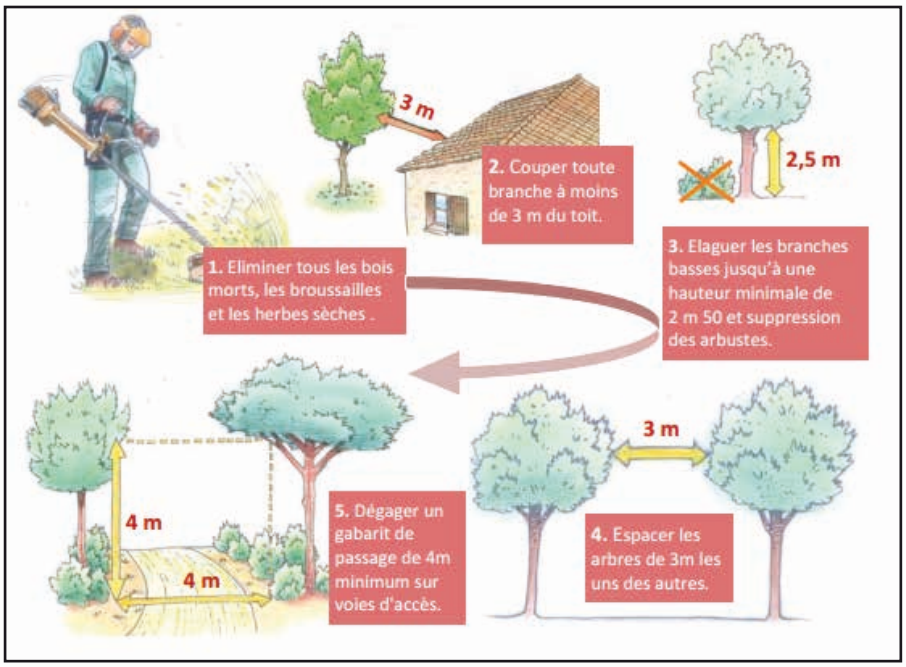
**BABBI SELLERIE**
06 06 90 95 36
sellerie.babbi@gmail.com
www.babbi-sellerie.com
6 rue de la Vieille Vigne
30128 Garons

**PÔLE INDUSTRIEL TECHNOLOGIE**
BARNEY DEVRÈSE
07 67 00 78 17
DELPHINE DUBAIL
06 74 75 40 51
4 RP de l'Aéropole
30128 Garons

**TÉLÉ BLEUE**
Escape Game
Jeu d'Évasion Grandeur Nature
04 66 700 700
escape@telebleue.fr
www.telebleue.fr
7 rue de Broussan
30128 GARONS

# APPLICATION DES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT POUR PROTÉGER DU FEU VOTRE PROPRIÉTÉ

Lors des feux de forêts de cet été dans plusieurs départements de la zone méditerranéenne, les pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été débroussaillées ont été, pour la plus grande part, épargnées par les flammes. Ils ont ainsi pu se consacrer à une attaque plus dynamique du feu. Malheureusement, **trop peu des propriétés dans notre département sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation à la charge des propriétaires.**




Les dommages suites aux incendies de forêt sont en général seulement matériels. Toutefois, à chaque incendie de forêt, des vies humaines sont exposées. L'actualité récente au Portugal et en Californie nous rappelle que le risque de perte humaine existe réellement. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillement.

C'est pourquoi, face à ce risque, votre mairie et la préfecture du Gard engagent un plan d'action pour contrôler l'application effective des obligations légales de débroussaillement. Si votre habitation se situe à moins de 200 mètres d'un massif boisé ou si votre parcelle est constructible, vous devez effectuer des opérations de débroussaillement. Vous pouvez consulter le site de la préfecture pour accéder aux informations sur la réglementation applicable (http://www.gard.gouv.fr/Politigues-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret).

En cas de non-respect de ces obligations de débroussaillement, une amende, un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux et, le cas échéant, la réalisation d'office de ces travaux à vos frais pourront être prononcés.

Nous comptons sur vous pour accomplir les travaux nécessaires à votre sécurité et celle de vos proches.



# LES ÉLUS ET LE 503E RT, STATIONNÉ SUR L'ANCIENNE BASE AÉRONAVALE DE NÎMES / GARONS, ONT CÉLÉBRÉ LE 211E ANNIVERSAIRE DE L'ARME DU TRAIN

Le jeudi 29 mars 2018, le 503e régiment du Train a célébré le 211e anniversaire de la création des premiers bataillons des équipages des transports militaires (26 mars 1807) lors d'une cérémonie présidée par le lieutenant-colonel (TA) Laurent Grebil, commandant le 503e RT. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, de présidents d'associations patriotiques gardoises et leurs porte-drapeaux, d'invités civils et militaires et de familles de jeunes engagés.

Après avoir présenté l'étendard à une trentaine de jeunes soldats venant de finir leur formation initiale, en présence d'anciens du régiment, le lieutenant-colonel (TA) Grebil a évoqué la création de l'arme du Train en rendant hommage à tous nos anciens et en soulignant l'importance de la transmission des traditions et de l'histoire de l'arme du Train et du Fier 503 auprès des jeunes engagés, en rappelant le contexte particulier de cette année qui célèbrera les 75 ans de la création du Fier 503 (16 octobre 1943).

La prise d'armes s'est achevée par un défilé en musique de l'ensemble des unités élémentaires, suivi d'un vibrant défilé en chantant du peloton de jeunes recrues. Favorisé par un emploi du temps favorable, avant un déploiement massif sur l'opération Sentinelle dès le week-end suivant, les rangs était particulièrement fournis, cette année, totalisant plus de 650 militaires, d'active comme de réserve. Cette cérémonie a encore une fois été sublimée par la présence de la fanfare du Train qui appartient au régiment.

**7 juin 2018 :**
**concert de la fanfare du régiment dans la salle des fêtes de Garons au profit des blessés de l'armée de Terre**



www.facebook.com/503e-régiment-du-Train-officiel

## L'engagement du 503e régiment du Train

Au cœur des forces logistiques, depuis 1943, les anciens du groupe de transport 503 (GT 503) puis du 503e régiment du Train (503e RT) ont participé à toutes les campagnes où les armées françaises ont été engagées : depuis la campagne d'Italie au sein de la Ve armée américaine, en passant par la campagne de France, et jusqu'en Indochine et en Algérie. Au début des années 1990, le Fier 503 a été engagé dans la première guerre du Golfe puis en Somalie. Depuis sa re-création à Souge, le 1er juillet 1999, le régiment a su répondre présent sur tous les théâtres d'opérations, notamment lors des projections au Tchad en 2008 et en Afghanistan en 2010. Transféré et réorganisé en 2011, le 503e RT a été engagé sur tous les territoires majeurs où sont présentes les forces françaises (Afghanistan, Liban, bande sahélo-saharienne, République de Côte d'Ivoire, République Centrafrique...).

# DE JEUNES LECTEURS DE LA MÉDIATHÈQUE SAINT EXUPÉRY PRIMÉS LORS DU CONCOURS D'ÉCRITS ORGANISÉ PAR NÎMES MÉTROPOLE : « LE PRINTEMPS DES AUTEURS 2018 »

Cette 13e édition avait pour thématique : « La tête dans les étoiles ».
Le jury, composé d'acteurs du milieu littéraire et de personnels des médiathèques participantes, a décerné les prix lors d'un bel après-midi festif.

● **Classe de CM2 de Mme Semblat :** 1er prix dans la catégorie « Les crayons en herbe juniors collectifs », pour le manuscrit : « Hugo et le pouvoir des étoiles » (à égalité avec une autre classe de primaire de Sauve).

● **Melchior Descarpentries, 9 ans :** 1er prix dans la catégorie « Les crayons en herbe juniors individuels », pour le manuscrit : « Histoires Célestes ».

● **Alicia Donadille, 10 ans :** 2e prix dans la catégorie « Les crayons en herbe individuels », pour le manuscrit : « La petite chasseuse d'étoiles ».



*Classe de CM2 de Mme SEMBLAT*



*Remise des prix au Planétarium de Nîmes : les enfants Melchior Descapentries et Alicia Donadille sont récompensés par MM. Yvan Lachaud et Joël Vincent*

● **Gabrielle Chabaud , 20 ans :** 1er prix dans la catégorie « Les images et les bulles », pour la BD : « En quête d'étoile ».

De beaux lots de récompenses pour chacun d'eux.

Félicitations aux heureux lauréats !

## Recensement

Chaque 5 ans, la commune (en partenariat avec l'INSEE) a l'obligation de recenser la population.
En 2013, vous étiez 4643 à résider sur la commune. Aujourd'hui vous êtes 4899 garonnais pour approximativement 2000 logements.
Nous remercions vivement les 8 agents recenseurs, répartis sur le territoire communal, pour leur efficacité et leur implication sans faille.

# CENTRE DE LOISIRS

## RÉTROSPECTIVE DU MOIS DE MARS 2017

Le mercredi 7 mars, les enfants de 9 et 10 ans ont participé à l'action « Les cartes de la fraternité ». Ils ont ainsi pu analyser des photos sur ce thème avant d'écrire à leur tour leur ressenti sur la fraternité.

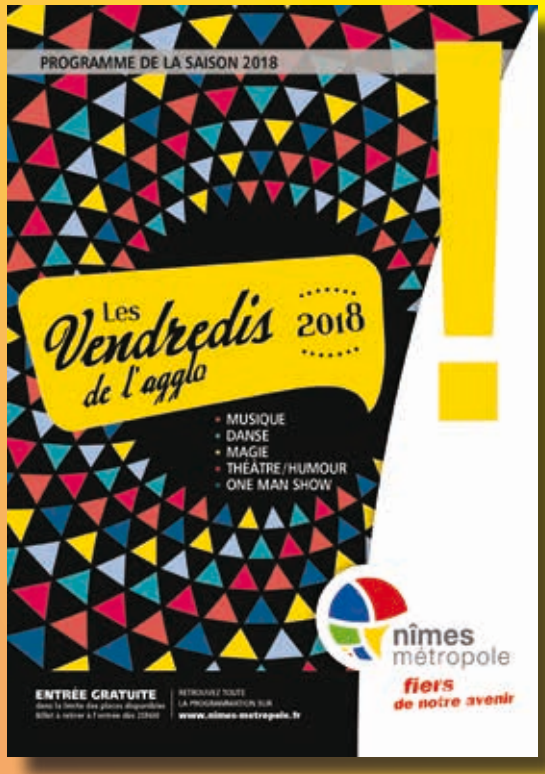
Le mercredi 14 mars, le centre de loisirs et la maison de retraite de Garons ont finalisé leur rencontre intergénérationnelle autour du karaté à la salle de fêtes.
Un groupe de 8 enfants a effectué 5 séances de karaté avec les « anciens » présents et volontaires. Cette manifestation festive et conviviale s'est terminée par une représentation face aux autres résidents et aux 50 enfants inscrits au centre de loisirs ce jour-là. Un karatéka était d'ailleurs présent pour la remise des diplômes obtenus avec brio !



Le mercredi 21 mars, un petit groupe d'enfants s'est rendu à la Bastide afin de participer à de grands jeux organisés par des animateurs de la Ligue de l'Enseignement. Ils ont pu y rencontrer les groupes des centres de loisirs de Rodilhan et Caissargues et finaliser l'action entamée en début de mois « Les cartes de la fraternité ». En début d'après-midi, ce sont 2 enfants de chaque centre qui se sont rendus à la ligue de l'enseignement à Nîmes afin de déposer les cartes de fraternité pour qu'elles puissent être envoyées au hasard et sensibiliser la population sur cette valeur d'unité et de cohésion.

Le Centre de Loisirs œuvre au quotidien pour que les enfants puissent découvrir, apprendre et s'intéresser au monde qui les entoure. Le mois de mars n'est qu'un échantillon des activités dispensées tout au long de l'année et nous encourageons les plus jeunes à s'y inscrire.

Contact : Amandine MALVEZIN - alsh.garons@gmail.com




✓ Vendredi 04 mai à 20h45 - « Pastiches » - BERNIS
✓ Vendredi 25 mai à 20h45 - « Yves Pujol » - BOUILLARGUES
✓ Vendredi 01 juin à 20h45 - « Exercice de Style » - SAINT-BAUZELY
✓ Vendredi 08 juin à 20h45 - « The King of The Kingdom » - CAVEIRAC
✓ Vendredi 15 juin à 20h45 - « Zogo » - DIONS
✓ Vendredi 22 juin à 20h45 - « AfterWork » - SAINT-GILLES
✓ Vendredi 29 juin à 20h45 - « Rusty Blues » - SERNHAC
✓ Vendredi 07 septembre à 20h45 - « Elle...EMoi» - CAISSARGUES
✓ Vendredi 21 septembre à 20h45 - « Dolores » - CABRIÈRES
✓ Vendredi 28 septembre à 20h45 - « Michael Hirsch » - SAINT-GÉNIÈS-DE-MALGOIRES
✓ Vendredi 05 octobre à 20h45 - « Albaricate » - SAINT-DIONISY
✓ Vendredi 12 octobre à 20h45 - « Mme Magnon » - FONS-OUTRE-GARDON
✓ Vendredi 19 octobre à 20h45 - « Ils Déménagent » - SAINT-CHAPTES
✓ Vendredi 26 octobre à 20h45 - « Le Choix des Ames » - MONTAGNAC

# LES VOIX DU GOSPEL ONT CONQUIS L'ASSISTANCE




Le groupe Gospel « les ChorAmis » s'est produit à Garons le 11 février dernier pour un concert de Gospel inoubliable qui a su enchanté l'ensemble des spectateurs.

Les 45 choristes, durant deux heures, ont mis en effervescence l'église et fait participer activement l'assistance amenée à chanter (les paroles défilant sur un écran), à frapper dans les mains, à se lever et à danser.

Devant une telle ambiance, la commission municipale « Culture » a pris la décision de réitérer cette prestation et propose le :
**25 novembre 2018 à 17 heures, à la salle des fêtes,** un nouveau concert avec les ChorAmis (entrée gratuite avec libre participation).

La salle étant plus vaste, le succès n'en sera que plus retentissant !

# THÉÂTRE



Alors que la première partie du spectacle, assurée par Cynthia CATALEYA, artiste et chanteuse garonnaise, a remporté un succès incontesté, la troupe des Caméléons à su ravir à son tour les spectateurs et nous plonger dans l'univers du western.

Cette représentation du 3 mars 2018, organisée par la municipalité, a enthousiasmé le public et conquis la salle des fêtes.




## Votre avis nous intéresse !

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Que vous soyez une association ou un particulier, vous pouvez donner votre avis sur ce bulletin, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques qui seront soumis à la commission en charge de la Communication Municipale.

N'hésitez pas à transmettre vos éléments et vous faire connaître à l'adresse suivante : secretariat@garons.fr

# État-civil



## NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- DURA Riley, le 08 octobre 2017 à Nîmes
- LUHRING Lewis Tim-Tseeb, le 20 octobre 2017 à Nîmes
- HANNIGSBERG Margot, le 25 octobre 2017 à Nîmes
- AMARA Zaccharia Mohamed Naïmi, le 04 novembre 2017 à Nîmes
- BROUX Mia Rose Ginette, le 15 novembre 2017 à Nîmes
- GRANIER SANTAMARIA Mathilde Clémentine, le 17 novembre 2017 à Nîmes
- CASAN Léana Sandryne Françoise, le 20 novembre 2017 à Nîmes
- YANG Bryan, le 20 novembre 2017 à Nîmes
- SÎVU Ana, le 21 novembre 2017 à Nîmes
- SÎVU Alexia, le 21 novembre 2017 à Nîmes
- GARRABÉ Oscar Paul Augustin, le 03 décembre 2017 à Nîmes
- LAVÉRY Emma Danièle Florence, le 05 décembre 2017 à Nîmes
- LEDY Aaron, le 06 décembre 2017 à Nîmes
- GROUL Charles Richard, le 07 décembre 2017 à Nîmes
- SGARD Tiago Bryce Christophe, le 15 décembre 2017 à Nîmes
- BOUAZZAOUI Sarah Assia, le 17 décembre 2017 à Nîmes
- MICHELLET Lana Catherine Claudine, le 21 décembre 2017 à Nîmes
- AOULICHKI Jasmine, le 09 janvier 2018 à Nîmes
- PUGNERE Gabin Léon, le 22 janvier 2018 à Nîmes
- PANICUCCI Paolo Carl, le 23 janvier 2018 à Nîmes
- ECH-CHERGUI Anissa, le 10 février 2018 à Nîmes
- MOHAMED Lyam, le 11 février 2018 à Nîmes
- YANG Scott Pao, le 11 février 2018 à Nîmes
- GUNZ Cassie Françoise, le 12 février 2018 à Nîmes
- ROJAS Ian Kévin Clément, le 25 février 2018 à Nîmes
- TIGHBOULA Jamil Eden, le 09 mars 2018 à Nîmes
- JULLIAN Joey, le 23 mars 2018 à Nîmes

## MARIAGES

Nos félicitations à :

- NEFFATI Amor et PASCAL Julie, le 30 septembre 2017
- BERTHET Pierre Claude Raymond et DE LA ROSA GALLEGO Stella, le 21 octobre 2017
- DUFAY Sébastien Jean Hugues et EL AYACHI Rezlène, le 25 novembre 2017
- HIDAOUI Abdellah et BOUZIANE Shaïness, le 31 mars 2018
- BALMES Thierry et FRICON Christelle, le 31 mars 2018



## DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- VALVERDE Ghislaine Anne Christiane, le 08 octobre 2017
- VERDIER Daniel Paul Albert, le 12 octobre 2017
- DOOMS Christian Nestor, le 24 octobre 2017
- LOTZ Loïc Richard, le 19 novembre 2017
- TIGHBOULA El Hassane, le 13 novembre 2017
- BORNI Farid, le 22 novembre 2017
- GUIDICCI Bernard Clément Léon, le 22 novembre 2017
- BATANA Charlette, le 06 décembre 2017
- PRUNET Olivier Jean Fernand, le 26 novembre 2017
- SCROCCO Lucien Thomas, le 28 décembre 2017
- BOGGIANO Alain Louis, le 31 décembre 2017
- ARPINO Albert , le 1er janvier 2018
- SANCHEZ Anita Paule, le 1er janvier 2018
- ROUMAJON Aimée Marie Louise veuve DEMUNCK, le 04 janvier 2018
- PETITJEAN Claudette Danièle épouse HEYDET, le 11 janvier 2018
- OHNENWALD Sylvie Alice Henriette, le 14 janvier 2018
- DELAIR Yvette veuve DESFARGES, le 20 janvier 2018
- BODART Dominique Michèle épouse DERONNE, le 21 janvier 2018
- VIGUIER Jeanne Maria veuve MOURET, le 28 janvier 2018
- BARRÈRE René Paul Léon, le 04 février 2018
- ECHIGUER Fatima épouse GUEDIRA, le 27 janvier 2018
- VIALA Christiane épouse GIRIBALDI, le 1er février 2018
- MERET Monique Germaine épouse MASSAL, le 19 février 2018
- FERRANDIS Serge, le 25 février 2018
- VERRIER Gérard Jean-Claude, le 18 février 2018
- NAVARRO Maria Mercédès épouse LÉGER, le 20 février 2018
- DIEGO Raymonde veuve MARTINEZ, le 12 mars 2018
- OMBRET Anne-Marie Antoinette veuve COLLET, le 12 mars 2018
- GUIRAUD Jack Samuel, le 14 mars 2018
- RIBOT Léa Isabelle veuve DARCHE, le 24 mars 2018
- BONNET Gui Louis Albert, le 24 mars 2018
- BEZ Henri Justin Paul Louis, le 31 mars 2018

# ASSOCIATIONS

## Amicale des Donneurs de Sang

**Du renouveau !**



Michel Jarry, fondateur de l'amicale des donneurs de sang bénévole, a cédé sa place après 23 ans de présidence. Désormais, Sylvie Guelton en est la nouvelle présidente, Christel Triat la trésorière et Corinne Povéda la secrétaire. Elles vous accueilleront avec une collation faite "maison" lors des prochaines collectes de sang qui sont d'ores et déjà programmées les **mercredis 18 juillet et 7 novembre 2018 à la mairie (salle des Évêques).**
Nous avons besoin de vous, vous pouvez sauver des vies !

## Association des Jeunes de Garons

Les vacances d'hiver ont été riches en échange et bonne humeur pour l'Association des Jeunes de Garons.
L'association a une nouvelle fois fait le déplacement en Allemagne du 23 au 25 février, à Flörsheim-Dalsheim. Pendant le séjour, nos jeunes ont représenté le village avec honneur lors d'un interclub de Boxe Thaï avec le club Box Arena de Walldorf.
Toujours dans la dynamique des actions dispensées par l'association, un stage de Muay Thaï a été organisé les 26, 27 février et les 1er, 2 et 3 mars 2018 ou une initiation et un perfectionnement ont été proposés aux petits et aux grands. Ce stage sera sans aucun doute renouvelé prochainement.



Dans le cadre des actions humanitaires et de solidarité, en partenariat avec l'association Petit Village d'Afrique, il a été distribué le dimanche 4 mars 2018 des vêtements et des repas chauds aux « sans domicile fixe » de Nîmes. Ce fût un moment d'échange particulier et une expérience très riche pour les jeunes de Garons.

## Bénévoles, source vive du monde associatif

Afin de permettre aux associations de perdurer, de s'organiser et de mettre en place les actions qu'elles proposent, il est important qu'elles puissent compter sur un réseau de bénévoles motivés et impliqués.
L'association Garons Tennis de Table a notamment besoin de bénévoles pour la saison prochaine. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Christian MAUREL : 06 74 87 03 11 ou garonstt@yahoo.com
Vous retrouverez l'ensemble des associations de la commune sur le site internet : www.garons.fr.
Pensez-y !

# ASSOCIATIONS

## Comité de jumelage

L'an dernier, pour la fête votive, nous avions invité un groupe de jeunes filles de l'école de danse de Flörsheim-Dalsheim. Notre ville jumelle a, à son tour, invité de jeunes garonnaises à assister à leur fête du carnaval, du 9 au 12 février 2018. Une dizaine de jeunes filles de l'école de danse ont ainsi pu partir en Allemagne accompagnées de Vanessa Barthé, leur professeur de danse, et de trois membres du comité de jumelage.




Après trois jours de rencontres, de découvertes et d'échanges (stages de danse avec les danseuses allemandes, petit-déjeuner dans les familles, boum avec de jeunes allemands, séance de maquillage et défilé de carnaval dans les rues de Flörsheim-Dalsheim), voici quelques remarques de nos jeunes garonnaises à leur retour :

*" On a rencontré des personnes incroyables, on a été très bien accueillies et servies comme des « rois ». "* Eléa 13 ans.

*" J'ai fait des rencontres extraordinaires que je n'oublierai jamais. Ce séjour restera gravé dans ma tête. "* Lorie 12 ans.

*" Ce séjour était magnifique, les allemands étaient tellement gentils. On a bien mangé et les activités étaient supers. "* Emma 13 ans.

*" Merci pour ce séjour très amusant et magique. "* Célia 13 ans.

Le comité de jumelage remercie encore une fois nos amis de Flörsheim-Dalsheim pour leur hospitalité et leur gentillesse.

L'hébergement et les repas ont été assurés par nos hôtes. Les frais de voyage ont été assurés pour la plus grande partie par le comité de jumelage garonnais (une petite participation a été demandée aux parents).



# ASSOCIATIONS

## Amicale des Anciens Jeunes de Garons



Les anciens Jeunes ont toujours la pêche et l'année 2017 le prouve !

Ce fut celle d'un grand cru : repas au club, repas dansant, jeux de loto, cartes, pétanque et surtout le voyage en corse et la croisière mémorable sur la Méditerranée.

Pour 2018 sont prévus :
- les charcuteries de Lacaune,
- le repas chez Alexandre,
- la sortie dans le Lauraguais,
- la Pégoulade,
- mais aussi les voyages en Espagne et à Paris.



*En 2018, l'Amicale des Anciens Jeunes fête son 40e anniversaire (restaurant Alexandre)*

Et en juin, le club fêtera ses 40 ans d'existence.

L'ambiance et la bonne humeur continuent de régner chez les Anciens !

## Du nouveau à la tête du Club Taurin

Le Club Taurin Le Mistral a tenu, le 17 novembre 2017, son assemblée générale en présence de M. le Maire. L'ancien bureau ayant décidé de passer la main, c'est sans surprise que Jean-Claude Doisy, unique candidat, a été élu à l'unanimité.
Dans les postes clés, c'est dorénavant Béatrice Jacinto qui s'occupera de la trésorerie et Cindy Detrait du secrétariat.
Les premières dates réservées ont été réservées : **22 avril 2018 :** 1re rencontre Attelage ; **16 juin 2018 :** une course de ligue ; **17 juin 2018 :** courses de taureaux jeunes (Taù) ; et du **21 au 24 juin 2018 :** fête votive.



**Le bureau au complet :**
- Président : Doisy Jean Claude
- Vice-Président : Agullo Richard
- Secrétaire : Detrait Cindy
- Trésorière : Jacinto Béatrice
- Trésorière Adjointe : Doisy Béatrice

**Membres :**
- Responsable Arènes : Nonnon Patrick
- Animations courses et manifestations Arènes : Castagnier Rolland
- Responsables sécurité et manifestations des rues : Genieys Steeve, Vargas Fanny et Nicolas.

# ASSOCIATIONS

## Taekwondo Mudo Kwan Garons

**Stage de Taekwondo**
La halle de Sports de Garons fut une nouvelle fois mise à l'honneur avec le succès du stage organisé par l'académie Taekwondo Hapkido Mudo Kwan, le 11 mars 2018.



Cette manifestation a permis de regrouper de nombreux clubs de la région dont 70 enfants de 6 à 12 ans et 55 adolescents et adultes.

La 5e édition du gala des arts martiaux aura lieu, quant à elle, le **samedi 26 mai prochain** à Garons, au profit de l'association Maillon d'Asie, qui récolte des fonds pour les orphelins du Vietnam.
Venez nombreux pour les soutenir !
www.mk-taekwondo-nimes.fr/

## Judo Club Garons

Le club, encadré par un nouveau professeur diplômé d'Etat, accueille les enfants à partir de 4 ans.

Une équipe et un bureau de bénévoles mettent tout en œuvre pour valoriser ce sport et promouvoir ses valeurs.

Cette année, six des jeunes judokas sont sélectionnés pour la finale France FFGT, qui se déroulera à Toulouse du 19 au 21 mai 2018.

Vous retrouverez toutes les informations (horaires, tarifs...) sur le site internet : judogarons.e-monsite.com ou sur la page facebook : Judo Club Garons.

Contact : Philippe PAILHES (Président) - 06 82 82 45 35



# ASSOCIATIONS

## Union Sportive de Garons

L'Union Sportive Garonnaise, forte de ses 130 adhérents, poursuit sur sa lancée initiée il y a 2 ans.
L'école de foot, comptant 65 jeunes de 5 à 13 ans, se développe. Ils sont encadrés par de jeunes entraîneurs dont 3 ont obtenu un diplôme fédéral, cette saison. Ils participent brillamment aux compétitions du district les samedis et vont prochainement entamer la saison des tournois.
Lors des vacances scolaires, des stages d'initiation et de perfectionnement sont organisés par les éducateurs. Toute l'année, il est également possible de venir découvrir la pratique du football lors des entrainements hebdomadaires.
Les U11 ont eu la chance de faire l'entrée des joueurs du match Nîmes/Châteauroux au stade des Costières et les U13 de participer au challenge mi-temps.
Il a été par ailleurs organisé deux tournois à Garons afin de faire



connaître le club aux clubs des départements voisins.
Les deux équipes seniors évoluent, cette année encore, en tête de leur championnat respectif. L'équipe première est même susceptible de monter en départementale 2.
La saison sera clôturée par une ferrade, le 1er juillet 2018, à la manade Didelot Langlade, à Bellegarde. Les personnes intéressées peuvent contacter l'USG pour s'y inscrire.

Contact : unionsportive.garonnaise@gmail.com ou directement au stade Joseph ZANON, les mercredis de 14h à 18h30.

## Association d'athlétisme G2AA

Pour cette 2e saison sportive, le club s'est enrichi des sections « running » et « gainage/renforcement musculaire ». L'association compte désormais une centaine d'adhérents avec approximativement 80 % des adhérents qui sont des garonnais, les autres étant issus des communes de Nîmes Métropole.

- Marche nordique : jeudi après-midi / samedi matin : sorties sur différents lieux.
- Athlétisme enfants : mercredi après-midi / jeudi soir / dimanche matin : Halle de Sports, parc de Garons, stade Marcel Rouvière à Nîmes.
- Running : mardi soir / mercredi soir / dimanche matin : alentours de Garons.
- Gainage/Renforcement musculaire : mardi soir au Mas de l'Hôpital.

Pour compléter ses programmes, G2AA s'est doté d'un entraîneur diplômé d'état comme éducateur sportif. Les séances de sports s'adapteront ainsi aux différents publics.

Le 15 avril dernier, la Garonnaise a remporté un vif succès pour sa 1re édition et il est primordial de remercier vivement les participants mais surtout les bénévoles pour leur implication sans faille.

À l'année prochaine pour la seconde édition !

# ASSOCIATIONS

## Costières Hand-Ball

**Présentation de la section Hand Sport adapté**

*Depuis septembre 2004, le Costière Handball, club gardois de la FFHB (Fédération Française de Handball), affilié à la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté), milite en faveur de jeunes en situation de handicap mental et psychique.*

*Dans les villages de Redessan, Manduel et Garons, grâce à sa section sport adapté, le club souhaite permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer un sport comme tous, d'accéder à un groupe et de participer tous les samedis à une activité collective, de bien-être et de plaisir.*

*La section fonctionne grâce à des bénévoles, dont Jean-Marie Margueritte, fondateur et entraîneur, aidé par des jeunes entraîneurs en formation, ainsi que grâce aux différents dirigeants du club qui ont soutenu le projet.*

Le Costière Handball est devenu l'endroit idéal pour se rencontrer à travers un projet commun générateur de cohésion sociale : la pratique du handball. L'idée que le sport peut être un vecteur d'intégration sociale a pris corps et est devenue une réalité.

En 2015, cette ambition a même dépassé les frontières gardoises lorsque le club a pu organiser les premiers championnats de France de handball sport adapté grâce à l'implication des villes de Garons, Bouillargues et Bellegarde.
La ville de Nancy a accueilli les seconds en 2016 et, cette année, c'est la ville de Vesoul qui a organisé les 3e championnats de France, les 3 et 4 février 2018. Neuf régions y ont été représentées grâce à 22 équipes, 18 délégations et plus de 120 bénévoles. Les festivités ont commencé par une cérémonie d'ouverture bon enfant entrecoupée de discours, d'expressions artistiques (percussions et jonglerie) et par le défilé des différentes délégations. Les matchs ont été rythmés par les acclamations des équipes. Les participants se sont retrouvés autour de repas partagés dans la joie et la bonne humeur puis lors d'un concert de rock. Le week-end a été couronné par une magnifique cérémonie de clôture pleine de mouvements et de couleurs.

**En nouveauté cette saison :** création d'une équipe 100 % féminine (nées en 2007, 2006 et 2005). Équipe qui s'est qualifiée pour le championnat Excellence.



Les joueurs du Costière Handball ont joué en catégorie BCD, selon la nouvelle classification de la FFSA, se sont battus et ont fait de beaux matchs. Ils ont fini 10e sur 15 en effectuant un formidable parcours. Ils sont repartis avec la banane, la pêche et surtout, le sentiment du devoir accompli.

# ASSOCIATIONS

Le contexte social et souvent l'isolement de ces jeunes porteurs de handicap est une réalité. Les dirigeants du Costière Handball mesurent les difficultés qu'ils ont à toucher ces jeunes et ces familles qui peuvent être exclus de la vie associative, faute d'adaptation de la société aux difficultés que représente le handicap. De même, les dirigeants du club reconnaissent la difficulté des familles à trouver des séjours sportifs de qualité et financièrement abordables. Ce constat a amené le club à mettre en place un séjour sportif estival depuis 2008, encadré par des bénévoles, et à faire en 2017 une demande d'agrément VAO (Vacances Adaptées Organisées), délivré par les services de l'État pour sécuriser et renforcer l'encadrement de ces temps de vacances tout en permettant un épanouissement sportif et personnel des jeunes en situation de handicap.

Depuis 2017, la section bénéficie également du soutien de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques-Vacances) qui est partenaire du séjour. Ce moment de vacances convivial et de partage à travers le sport est ouvert à tous les joueurs de handball sport adapté de France. C'est l'occasion de fédérer ces joueurs et leurs encadrants autour de découvertes sportives (vélo-rails, randonnée, accrobranche, découvertes nature, etc.) mais aussi culturelles et touristiques (patrimoine de la Haute Loire, de l'Ardèche et de la Lozère). Cette année, ils ont élu domicile à Coucouron, en Ardèche, et profiteront du magnifique gymnase de Saint-Cirgues-en-Montagne. Les handballeurs sont les bienvenus, ainsi que tous les jeunes adultes en situation de handicap qui souhaitent s'initier à cette pratique et partager un temps de vacances en compagnie de bénévoles impliqués.

Pour toute information sur ce séjour et sur les entraînements de l'équipe tout au long de l'année, adressez-vous à : costiere.hand.adapte@gmail.com ou au 07 81 71 99 12 et RDV sur http://costiere-hb.clubeo.com/

**Championnat de France de Handball sport adapté à Vesoul : https://youtu.be/DYIWMF9T5_8**






















## POINT INFO

### EAU POTABLE

SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
Tél. 04 30 62 10 01

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

### EAUX USÉES

VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
Tél. 09 69 32 35 52

## MON ENCART PUBLICITAIRE DANS LES PARUTIONS DE MA COMMUNE

Le bulletin municipal, qui paraît en mai et en octobre, et l'agenda de fin d'année sont tirés à 2200 exemplaires et distribués dans les boîtes aux lettres de la commune, y compris dans celle des personnes ne désirant pas recevoir de publicités. Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez Ab Ovo au 04 66 62 93 63 pour connaître les tarifs.







# PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE

## Les 16 et 17 juin & du 21 au 24 juin 2018
## ORGANISÉE PAR LA MAIRIE ET LE CLUB TAURIN LE MISTRAL

**Samedi 16 juin**
- 16h00 : course de ligue

**Dimanche 17 juin**
- 15h00 : course de taureaux jeunes

**Jeudi 21 juin**
- 19h00 : abrivado - rues des Alizés / Jean Brémond

**Vendredi 22 juin**
- 15h00 : concours de boules organisé par la Boule Garonnaise au Mas de l'Hôpital (mises ouvertes à tous)
- 15h00 : course dans les arènes pour les écoles avec l'École Taurine de Bouillargues
- 20h00 : pégoulade des associations suivi d'un vin d'honneur, offert par la mairie
- 22h30 : olympiades / arènes
- 22h00 à 2h00 : bal

**Samedi 23 juin**
- 9h00 : déjeuner
- 11h00 : abrivado longue
- 12h00 : apéro Toscane
- 15h00 : concours de boules organisé par la Boule Garonnaise au Mas de l'Hôpital (mises ouvertes à tous)
- 16h00 : taureaux piscine
- 19h00 : festival de bandidos
- 22h00 : encierro
- 22h00 à 2h00 : bal

**Dimanche 24 juin**
- 19h00 : déjeuner des associations
- 12h00 : abrivado de filles et abrivado rue Xavier Tronc / Arènes
- 13h00 : apéritif coloré
- 15h00 : concours de boules organisé par la Boule Garonnaise au Mas de
- l'Hôpital (mises ouvertes à tous)
- 16h00 : taureaux piscine
- 19h00 : bandido de clôture rue Xavier Tronc /arènes

*Les organisateurs ne répondent pas des accidents et se réservent le droit de modifier le programme à tout moment.*

Club Taurin « Le Mistral »




www.ggl-groupe.com 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir